



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

A propos du "coût d'emploi" de la main-d'œuvre agricole

Denis R. Bergmann

Citer ce document / Cite this document :

R. Bergmann Denis. A propos du "coût d'emploi" de la main-d'œuvre agricole. In: Économie rurale. N°165, 1985. pp. 38-39;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1985.3127>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1985_num_165_1_3127

Fichier pdf généré le 08/05/2018

DÉBATS ET CONTROVERSES

A PROPOS DU « COÛT D'EMPLOI » DE LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

Denis BERGMANN*

Notre revue a publié récemment un article de Claude Reboul (1984) qui me semble mériter discussion.

C. Reboul présente surtout deux thèses : en agriculture, le temps de travail effectif sous-estime les besoins réels en travail car il y a des temps d'attente pendant lesquels les travailleurs doivent être présents (ce qui réduit leurs possibilités d'emploi secondaire); pour estimer le « coût monétaire d'emploi » de la main-d'œuvre familiale, la meilleure évaluation consiste à faire la somme des dépenses de consommation et de l'épargne « privée ».

I - Sur le premier point, la question des temps d'attente, il n'y a pas grand chose d'original à dire. Dans de multiples activités, le travail c'est l'attente d'événements justifiant l'intervention du travailleur, événements qui se produisent parfois rarement (les pompiers attendent l'incendie; le conducteur des lignes de métro automatisées ne fait, en temps normal, rien). La question des temps d'attente, soulevée par C. Reboul, est donc peu spécifique à l'agriculture. Le boulanger a chaud, le plongeur est mouillé, l'agriculteur attend parfois. Cela ne mérite guère discussion économique.

Ce qui pose problème, et suscite mes réactions, c'est que l'auteur tire de cette observation sur l'attente des conclusions qui me semblent dangereuses pour la bonne santé de notre discipline.

(a) L'examen par C. Reboul du fait qu'il y a des périodes de pointe de travail et des périodes de faibles besoins en travail le conduit à critiquer le système des UTA et l'ensemble des travaux statistiques sur le travail agricole.

C. Reboul écrit : « en petite culture très intensive... comme en Alsace ou en Vendée... l'allongement de la journée de travail dans des périodes de pointe... peut compenser et au-delà les creux inévitables. Dans ce cas, la convention de calcul de l'UTA revient encore à sous-estimer la main-d'œuvre nécessaire (un travailleur à temps complet est compté 1) ».

Il est exact qu'il y a souvent, en agriculture, des journées de travail allongées. Ceci n'est d'ailleurs pas spécifique à la « petite culture très intensive ». Mais cette observation ne doit pas conduire, à elle seule, à remettre en cause le système des UTA. En effet, cette unité ne concerne pas le travail nécessaire. Il y a confusion à utiliser un concept de travail nécessaire alors que l'UTA mesure le travail fourni - qui seul peut intéresser la statistique. (Le texte de C. Reboul reproduit la définition de l'UTA où il est explicitement indiqué qu'il s'agit de travail fourni).

(b) Les remarques de C. Reboul aboutissent à proposer que : « si un travailleur est compté 1 pour « 40 heures et plus » un travailleur devrait pouvoir être aussi compté 1 pour 40 heures et moins, dans ce cas ».

Nous voici donc devant une proposition qui aboutit à ce que $3/4 = 1$ ou même $1/2 = 1$. Encore faut-il, pour une critique honnête, préciser ce que l'auteur entend par « dans ce cas ». On ne peut critiquer sa convention de calcul, mathématiquement curieuse, s'il ne l'applique qu'à tel ou tel cas très particulier où elle serait justifiée. Quel est donc « ce cas ». C'est le cas où :

« la main-d'œuvre permanente est fortement sous-employée à certaines périodes, ce qui peut se produire en grande culture, sur une exploitation céréalière, comme en petite culture, si la surface cultivée et les moyens financiers sont trop faibles pour la main-d'œuvre disponible, la durée hebdomadaire moyenne du travail peut être inférieure à 40 heures pour un travailleur sans mettre pour autant en cause la nécessité de sa présence à temps complet en période de pointe ».

Mais ceci concerne pratiquement une grande part de l'agriculture ! Si on applique alors la règle proposée (moins de $1 = 1$), c'est tout le système qui s'écroule. Est-ce souhaitable ?

(c) A mon sens, il n'est pas judicieux de tailler en pièces le système des UTA. Entre le système de mesure de la population active agricole des enquêtes et recensements agricoles (SCEES), qui conduit à des surestimations car il compte des actifs à temps très partiel, et le système des recensements de la population (INSEE) qui conduit à des sous-estimations, puisqu'il ne retient que les actifs pour lesquels l'agriculture est déclarée comme l'activité principale, il était judicieux de créer un système - approché certes - permettant d'agréger, en des unités convenables, des fournisseurs partiels de travail agricole.

Chacun a naturellement le droit de critiquer ce système et de contribuer à son amélioration. Mais il me semble mal venu d'en saper les bases.

(d) Une remarque annexe : C. Reboul écrit que : « l'irrégularité des besoins en travail dans le temps pèse sur la production en valeur et par conséquent sur la rémunération des travailleurs » (souligné par moi).

Ceci est un tout autre sujet que celui de la mesure du travail. Il s'agit, si j'ai bien compris, de dire que les agriculteurs sont moins « productifs », du fait de l'irrégularité de leur travail, que des travailleurs industriels et donc gagnent moins. Je tiens, même si cette question est plutôt incidente dans l'article examiné, à m'élever à nouveau contre cette interprétation des différences inter-sectorielles de rémunération. Il est exact que certains ouvriers fabriquent des millions d'allumettes par heure alors que d'autres attendent plusieurs heures pour produire une seule photo de coucher du soleil. Mais comme le prix d'une belle photo est supérieur à celui d'une allumette rien ne dit que le photographe sera moins rémunéré que le fabricant d'allumettes. Le fait que l'activité agricole soit irrégulière n'est pas en soi une cause de sous-rémunération des facteurs mis en œuvre en agriculture.

* Institut National de la Recherche Agronomique, 6 passage Tenaille 75014 Paris.

II - Le second grand thème de la « contribution méthodologique » de C. Reboul concerne l'estimation du « coût d'emploi » de la main-d'œuvre (familiale). Il considère, au terme d'une longue discussion, que le moins mauvais estimateur de ce coût est la somme : dépenses de consommation du ménage + épargne « privée ».

(a) Le concept même de « coût d'emploi » de la main-d'œuvre (non salariée, bien entendu) ne paraît guère avoir d'usage en micro-économie et (heureusement) encore moins en macro-économie. Certes, il faut parfois valoriser des facteurs de production autofournis comme de la terre ou du travail qui ne sont pas loués sur le marché des fermages ou sur le marché du travail. Ceci peut être nécessaire lors de comparaisons entre entreprises recourant, en plus ou moindre grande proportion, à ces marchés ou pour des calculs de coût de production. Mais, dans ces cas, la seule convention valable est la référence au coût du marché pour des facteurs similaires donnant lieu à location (ou l'emploi du coût d'opportunité - voir ci-après).

Mais ces cas où l'estimation du coût de la main-d'œuvre (familiale) est nécessaire sont exceptionnels. En général, une telle estimation ne sert à rien et C. Reboul n'indique pas, dans son article, quel usage il propose de faire de l'estimateur qu'il recommande.

(b) L'estimateur proposé par C. Reboul repose sur le principe selon lequel : « c'est l'utilisation qui définit le coût d'emploi ». Ceci me paraît constituer une pétition de principes, un cercle vicieux.

Supposons qu'il s'agisse de soutenir les prix agricoles sur la base des coûts. Appliquons le principe proposé selon lequel les dépenses de consommation du ménage (plus l'épargne « privée ») mesurent le coût d'emploi de la main-d'œuvre. Ce principe conduira à fixer des prix élevés parce que les dépenses de consommation seront amples - ce qui permettra aux agriculteurs de vivre encore mieux et conduira à la fixation de prix plus élevés encore. Cet exemple confirme notre opinion selon lequel il y a cercle vicieux.

(c) Il me semble, à la lecture de son étude, que C. Reboul est à la recherche d'une base scientifique justifiant le paiement, à l'agriculteur familial, d'une sorte de rémunération minimale. C'est pour cela qu'il cherche un estimateur et qu'il s'intéresse aux budgets des ménages.

Aucune amélioration de l'information n'est à rejeter (encore qu'il y ait des priorités...) mais je n'arrive pas à croire que la voie explorée par C. Reboul et son estimateur du « coût d'emploi » par les dépenses de consommation soit prometteuse.

Dans les sociétés riches - comme la notre l'est, heureusement - le concept de coût de la main-d'œuvre a perdu presque toute signification physiologique. Les agronomes romains pouvaient calculer le coût annuel d'un esclave.

Dans nos sociétés d'abondance, l'idée qu'il y a une dépense minimale nécessaire pour assurer la reproduction est peu pertinente. Les dépenses de consommation de tel ménage agricole (ou groupe de ménages) peuvent mériter étude. Mais pas pour en tirer un calcul de coût de la main-d'œuvre.

(d) L'étude des revenus agricoles est un sujet d'importance majeure, un thème de recherches et travaux statistiques prioritaires. Le revenu a été parfaitement défini par Hicks (c'est la portion du produit obtenu dans un cycle de production que l'on peut retirer du système sans compromettre les cycles ultérieurs) ce qui ne veut pas dire que les difficultés de mesure et de typologie soient toutes résolues.

Le revenu agricole est la rémunération résiduelle **réelle** d'un ensemble de facteurs (travail, terre, capital) autofournis à l'exploitation par le groupe familial qui s'identifie avec elle. Il est très important de le mesurer et de voir l'utilisation qui en est faite (consommation ou épargne ; épargne thésaurisée (ou placée ailleurs) ou investie sur l'exploitation). Tout ceci est passionnant mais n'a rien à voir avec un coût de la main-d'œuvre.

III - C. Reboul consacre un long article au coût de la main-d'œuvre familiale sans mentionner l'un des concepts les plus essentiels pour le mesurer : **le coût d'opportunité**.

Le coût d'une journée de travail consacrée à soigner la vigne c'est la valeur de l'accroissement des recettes du maïs qui aurait été obtenu si, au lieu de cultiver la vigne, on avait fait un binage supplémentaire du maïs. Le coût d'une journée de travail agricole c'est la satisfaction, le revenu, la rémunération, auquel il a fallu renoncer pour la fournir. Le coût d'une séance de cinéma c'est l'utilité du livre qui aurait pu être lu pendant cette séance. Le coût du travail de l'agriculteur c'est ce qu'il aurait pu gagner à l'usine voisine - et s'il n'y a pas d'usine c'est zéro.

Le coût d'opportunité c'est donc la rémunération qu'aurait pu recevoir un facteur de production auto-fourni si, au lieu d'être consacré à l'activité pour laquelle il a été employé, il était mis en œuvre dans une autre activité.

Il s'agit là d'un concept hautement utile pour analyser de nombreux problèmes agricoles (surtout micro-économiques) et expliquer des comportements. Je souhaiterais que sa définition et son emploi soient enseignés à tous les agro-économistes.

RÉFÉRENCE

Claude REBOUL (1984). - Evaluation du coût d'emploi de la main-d'œuvre familiale sur une exploitation agricole. Contribution méthodologique. In : *Economie rurale* (161), mai-juin 1984, pp. 15 ; 23.